

R : Le problème foncier c'est un problème. Comme tout problème: il y a une solution; et moi en tant que maréen je sais que les problèmes je les connais et les réponses aussi. Je ne vais pas avoir besoin d'un autre pour venir régler les problèmes, alors je cherche à solutionner. Maintenant il y a des personnes qui me proposent d'aller travailler sur leur terre, parce que se sont des terres qui n'ont pas de cailloux comme chez moi. Moi je peux le faire à condition qu'on vienne me le demander et puis il faut bien discuter, et là il n'y aura pas de problème.

Q : (M. Velot), Est ce qu'actuellement sur Maré il y a des regroupements de producteurs ou d'associations ? Ou est-ce en projet ?

R : Il y a des associations, il y a un syndicat de producteurs qui vient de se former. Mais pour en revenir à la question du foncier, je sais que les propriétaires terriens, je sais qu'en profondeur, ils sont propriétaires de la paix. Si la paix n'y est pas, c'est qu'il y a toujours des éléments extérieurs aux propriétaires terriens qui viennent pousser. Le propriétaire terrien c'est le propriétaire de la paix dans la tribu.

Q : Que conseillerez-vous aux jeunes qui veulent se lancer dans l'agriculture ?

R : En premier lieu d'avoir une disponibilité d'esprit et commencer à la maison à écouter les parents. A partir de là il y a différents paramètres à passer pour devenir des vrais techniciens. Je suis parti de mécanicien et je suis arrivé à devenir agriculteur. Il y a deux paramètres importants qui sont l'information et la formation. Il faut une disponibilité d'écoute, de compréhension. Devant votre question je fais appel à la communication dans le monde kanak, vous savez chez nous, ça se fait verbalement c'est pas comme des banques de données dans les pays comme en France, alors si les vieux ne communiquent pas leur savoir aux jeunes, le jour où ils partent, c'est tout un savoir qui part avec...

Q : (M. Auvergne), actuellement que peuvent faire les regroupements, les syndicats d'agriculteurs ?

R : Le syndicat peut servir la vente des produits de Maré, surtout pour inciter les gens à faire un produit en respectant les normes du marché de Nouméa ou éventuellement de l'exportation. Le rôle du syndicat, comme tout syndicat, ce n'est pas de faire la grève mais c'est de défendre l'intérêt des travailleurs.

Q : (M. Velot), Comment c'est fait le choix de vos produits, vous parlez de litchis, de vanille, d'agrumes ?

R : Il a fallu d'abord planter tout, tout ce qui peut se planter à Maré; je suis parti du principe que si il y a un goyavier qui pousse très bien à Maré si je le remplace par un pied de litchis ça risque de bien pousser aussi.

Et il y a eu chez moi un verger de comportement en avocatiers. Non seulement l'avocatier se comporte très bien à Maré mais je me me suis rendu compte aussi des différentes variétés qui seraient commercialisables, qui correspondraient à la demande avec des facteurs comme les variétés précoces, parce qu'à la saison des avocats, il y a beaucoup d'avocats, et à cela s'ajoute la qualité du produit. Nous à Maré on essaye de diffuser un produit de qualité, ce qui doit faire notre orgueil aussi.

Q : (M. Velot), Si je comprends bien, au départ vous avez un petit

peu tatonné ? Vous avez fait des essais, vous avez regardé ce qui marchait le mieux...

R : Vous savez, quand je travaillais dans les travaux publics, j'ai eu la chance de pouvoir cotoyer les grands agriculteurs de la brousse, ce qui m'a permis d'avoir déjà une banque de renseignements relatif à l'agriculture et je me suis servi des données pour ne pas perdre de temps. Actuellement mon exploitation sert un petit peu à l'organisme où je travaille qui est l'ADRAF, pour faire des essais de prélèvements sur mon exploitation de façon à ce que l'agriculture à Maré et aux îles évolue vers un produit de qualité. Je suis un peu un fer de lance qui est parti devant.

Q : (M. Auvergne) Si vous aviez un bilan à faire sur votre expérience, quels sont les deux ou trois déterminants de réussite de votre expérience qui pourrait servir au développement ?

R : Avant tout, d'être soi-même, et de compter sur soi-même. L'assistanat c'est très négatif. Pour former des jeunes il faut les rendre responsables et les rendre responsables ce n'est pas les rendre sujet à l'assistanat.

Q : Vous avez eu une démarche personnelle qui s'est reporté sur l'ensemble des gens, pensez vous que c'est un élément de votre réussite ?

R : Il n'y a pas de réussite, mais je fais parti d'une collectivité, donc d'un ensemble; la vie en tribu c'est de vivre ensemble et je pense que la meilleure des choses qui serait à faire pour chacun, c'est de pouvoir subvenir au bonheur du prochain. A partir du moment où on fait plaisir à une personne seulement, je trouve que c'est déjà une réussite.

Q : ? (inaudible)

R : Il faut qu'on parvienne à se regrouper, nous. Nous ne savons pas, nous dans le monde mélanésien travailler ensemble de cette façon. On se dit communautaire mais ce n'est pas très clair. Peut être qu'à partir d'un travail individuel on éprouvera le besoin de se regrouper.

Q : Avez vous une aide de techniciens ?

R : Dans les îles il y a toujours des techniciens, il y a des techniciens de l'ADRAF, il y a des techniciens du SRP. Le vrai problème c'est de pouvoir comprendre et d'avoir une disponibilité d'esprit. Vous savez, nous les mélanésiens nous avons aussi un orgueil, mais cet orgueil nous pousse parfois un peu loin, comme dire par exemple : "ici à Maré il n'y a que moi qui connaît l'agriculture" ou "j'ai pas besoin des petits blancs pour venir m'apprendre"... Mais qu'est ce que ça coûte de vouloir seulement écouter ?

Q : (M. Velot), On parle de mécanisation de la culture et de celle de la culture de l'igname tout particulièrement ? Quel est votre point de vue ?

R : Je ne vous apprend rien en disant que l'économie c'est la source du travail et le développement c'est de créer des revenus à partir des produits. Or travailler, il faut que ce soit rentable. La mécanisation ça permet justement cela. Il existe à Maré une association qui s'engage et, ce qui est très bien, c'est que ce sont des vieux qui se sont engagés à poser cette mécanisation. Pour moi c'est quelque chose de positif et de très magistral en milieu kanak, parce que normalement l'évolution se sont les jeunes, mais là se sont des vieux qui se sont mis à la mécanisation. La mécanisation de l'igname je crois que c'est à Lifou aussi, c'est en marche et je compte beaucoup dessus parce que ça permet justement de subvenir à la demande par le qualibrage.■

LA KOOP NE DEHU DE LIFOU

M. Pierre SIAPO

INTRODUCTION

La Koop Ne Dehu est aussi connue sous son sigle KND. Son siège social est sis à Qanono qui est l'une des quatre tribus qui composent la localité de Wé. Elle est le chef-lieu de la commune de Lifou. Elle est aussi le lieu d'accueil de la Subdivision Administrative des Îles Loyauté et des principaux bureaux administratifs de la Province des Loyauté.

La KND a vu le jour en 1981, au sein même de ce centre administratif de Lifou.

Aujourd'hui, elle réalise un chiffre d'affaire mensuel de 20 000 000 F CFP, soit un chiffre d'affaire annuel de 240 000 000 F CFP. Elle emploie une vingtaine de salariés.

L'objet de sa création est d'aider le Kanak à prendre des initiatives au développement économique de son pays et de son bien-être. En un mot, il consiste à établir une structure économique viable à partir de son environnement immédiat. L'originalité du projet consiste à constater que la KND est un projet de développement économique.

Aujourd'hui, nous sommes là pour voir comment la KND a atteint ce stade. Quels sont les moyens qu'elle a employés pour mettre en place cette structure? Quelles sont les difficultés qu'elle a rencontrées? Quelles sont les premières leçons qu'elle a tirées de ses premières années d'exploitation? Quelles sont les perspectives d'avenir de la KND?

I - DES REVENDICATIONS CULTURELLES KANAK A LA MISE EN PLACE D'UN MODELE DE DEVELOPPEMENT EN MILIEU KANAK.

a) Les retombées en Nouvelle-Calédonie de la révolution sociale en France de 1968.

En 1970, les premiers étudiants Kanak regagnaient la Nouvelle-Calédonie. Pendant leur séjour métropolitain, ils ont suivi (d'une manière passive ou active) la révolution sociale de la France à la fin de la décennie 60. Fort de cette expérience, les néo-calédoniens en font part à l'ensemble des résidents du "caillou". Au niveau des autochtones, cette recherche d'une égalité sociale entre les différentes ethnies du Territoire se manifeste par la création des groupes de pression tels que le groupe "1878", "Cicicadri" et tant d'autres.

De cette première sollicitation qui est surtout sociale, les groupes de pression orientent leur revendication vers la culture. L'élément fondamental de la culture kanak est ancré dans la terre. Mais cette terre n'était contrôlée que localement par le kanak. Une grande partie était sous la tutelle de l'Etat Français et de colons. A partir de ce constat, les groupes de pression ressentent un besoin réel d'aller au-delà de cette revendication culturelle. Dès lors, la revendication culturelle atteint une autre dimension qui est politique. Ils espèrent en une assise politique pour la reconnaissance de cette identité culturelle fondée sur la terre.

Pendant que cette interpellation fait son chemin sur le terrain, les groupes de pression s'engageaient déjà sur la seconde marche qui consistait à prévoir un support économique. Cette préoccupation était largement soulignée au congrès d'Amoa du PALIKA, en 1976. Une grande question était inscrite sur un panneau imaginaire : " que peut-on faire à partir de la terre qui est la nôtre ? ". Toutefois, aucune réalisation ne concrétisait cette sollicitude. Néanmoins, elle marquait là, une prise de conscience de la part de la jeune génération kanak.

b) La décision politique de 1981

Le Palika se scinde en deux groupes pour des raisons d'ordre idéologique. La partie scissionniste crée le parti de Libération Kanak Socialiste. A son premier congrès de Hmelek en 1981, l'assemblée à l'unanimité décidait de mettre sur pied "un modèle de développement adapté au kanak". L'objectif de cette création est formulé par trois questions principales :

CREER UN DEVELOPPEMENT, POUR QUI?
CREER UN DEVELOPPEMENT, PAR QUI ?
COMMENT CREER UN DEVELOPPEMENT ADAPTE AU KANAK?

Pour atteindre cette finalité, deux mots d'ordre du parti (LKS) sont retenus comme code de bonne conduite :

- 1) D'abord compter sur ses propres forces;
- 2) Toute décision prise doit obtenir un consensus général.

En un mot pour résumer ces différentes aspirations, cet outil de travail qui reste maintenant à être déterminé doit rendre service à la population de Lifou. En complément, cette même population doit veiller à la bonne marche de cet outil de travail.

c) Quel est l'outil de travail capable de générer un modèle de développement adapté au Kanak ?

Au congrès de Hmelek, l'option a été prise en faveur d'une coopérative. En effet, les premières coopératives virent le jour à Lifou, en 1965 et en 1968.

Ce sont des outils de travail qui ne semblent pas étrangers aux insulaires. Cette coopérative ne peut fonctionner que si elle dispose d'un soutien financier non seulement important, mais aussi régulier que possible. C'est la raison pour laquelle, la coopérative ne doit pas être uniquement une table de vente des produits locaux. La coopérative sera également un centre d'approvisionnement en produits de première nécessité (la grande cavalerie).

Il est aussi décidé que dans les tribus où le parti a des adhérents, ces personnes doivent s'associer pour créer des cellules de production végétale ou animale pour approvisionner la coopérative. Cet outil de travail serait installé à Wé. La situation géographique de cette localité est un atout à ne pas négliger. Elle représente un carrefour d'échanges économiques entre les trois districts qui composent la commune de Lifou.

d) La mise en place de la KND.

En novembre 1981, la cellule de base de Wé organise une journée de vente de bognas et de brochettes. Rien n'était imposé aux adhérents et sympathisants. Les participants amenaient selon leur bon vouloir des dons en nature. De cette vente, se dégage un bénéfice d'une valeur de 50 000 F CFP.

Cette somme constitue le capital social de la coopérative baptisée alors sous le nom de Koopératif Ne Dehu.

La KND a un statut juridique d'une société coopérative de production. Elle compte une cinquantaine de membres. Ce qui représente un apport individuel financier de 1 000 F CFP.

Le local de la KND couvrait une surface de 6 m². En réalité ce bâtiment appartient à un membre de la KND. C'est pourquoi, il l'a mis à la disposition de la KND. La KND est gérée par deux bénévoles pendant une durée d'un an.

Que pouvait-on trouver dans les rayons de cette coopérative. Ce sont essentiellement des produits de première nécessité comme du sucre, du riz, du beurre, du lait. A cela s'ajoutent les excédents vivriers des insulaires de Lifou.

La KND ne possédait pas de voiture. Les coopératives tribales qui souhaitaient écouler leurs produits devaient les conduire à Wé par leurs propres moyens. C'est là, un signe comme quoi la KND est l'affaire de toute communauté, aussi bien celle qui est affiliée au LKS que celle qui désire participer à l'élaboration d'un projet de développement économique viable.

Pour assurer la bonne marche de la KND, un comité de suivi était créé. Ce comité regroupait dix sept délégués puisque la KND réunissait dix sept coopératives tribales.

II - LES CHAMPS D' ACTIONS DE LA KND.

L'intérêt immédiat de la mise en place de la KND est de dynamiser les forces productives de la commune de Lifou. Dans un second temps, elle se propose de coopérer avec des structures économiques parallèles dans les deux autres communes de l'archipel des Loyauté. Enfin, dans un rayon d'action beaucoup plus large, s'entendre avec des structures économiques de la Grande-Terre pour conquérir le marché de Nouméa, et dans un avenir assez proche avoir des ouvertures sur le marché international.

a) A la recherche de la maîtrise de l'espace économique local.

- Au niveau de l'approvisionnement en produits importés : Nous nous permettons de rappeler, ici, l'une des motivations de la mise en place de la KND qui consiste à créer un outil de travail qui doit rendre service au peuple. Le meilleur moyen de se rendre utile à une société est de rechercher les besoins ressentis par cette population. Dans les tribus voisines de Wé à 7 kms (district de Lōsi), à 14 kms (district de Gaïca) et autant dans les districts de Wet. C'est la raison pour laquelle, le conseil d'administration de la KND (1984) décida d'épauler chaque comité tribal qui souhaitait avoir une coopérative d'approvisionnement. Pour ce faire, la KND accorde à chaque cas un prêt en matériel, sans taux d'intérêt pour le remboursement. Dans ce contexte, la KND devient un comptoir où les petites coopératives viennent s'approvisionner.

- Au niveau de l'approvisionnement en produits locaux: la date de référence reste toujours l'année de réflexion et de décision de Hmelek en 1981. En effet, on assistait à une répartition des types de production végétale et animale selon les capacités de production de chaque comité tribal et surtout de la localisation des tribus. Le comité de Thuahik se propose de produire des tomates. Selon le savoir empirique des résidents de cette tribu, la terre est réputée de bonne qualité. Ces personnes s'adonnent beaucoup à la culture vivrière. Ce débordement vers un domaine maraîcher ne consiste pas en lui-même une difficulté. Autre cas, le comité de Xepenehe s'est proposé pour l'approvisionnement de la KND en poisson. Xepenehe est une localité du littoral. Elle est ancrée dans la baie de Santal. Selon les anciens, cette zone est poissonneuse. De plus, les résidents de cette localité sont réputés pour la pêche.

Après une année de fonctionnement, la KND s'achète une voiture. Ce moyen de locomotion permet à la KND de s'approvisionner en fruits et légumes d'une manière régulière.

Globalement, la KND reste un centre d'approvisionnement. Par des besoins jusque là inconnus, elle devient le principalement fournisseur des coopératives tribales. Elle compte aujourd'hui 11 salariés.

La KND ne cesse donc de s'agrandir. En 1982, une section couture voyait le jour. Elle emploie trois personnes. Leur spécialité est la confection des robes missions qui sont très désirées par les Mélanésiennes. Cependant ce secteur, peut aussi écouler les productions des groupes de femmes ou bien d'autres collectifs.

En 1984, une boucherie est installée. Elle fait travailler trois personnes. Là, on vend essentiellement des produits importés de Nouméa. L'une des motivations qui a incité le Conseil d'administration de la KND à ouvrir une boucherie est le besoin coutumier des insulaires en viande camée. En cas de

décès dans une tribu, on demande aux membres de la famille du défunt qui résident à Nouméa d'approvisionner en viande camée ce travail coutumier.

Là où les choses vont se compliquer c'est au niveau du transit de Nouméa vers Lifou. Ce sont des besoins urgents d'où la nécessité d'utiliser l'avion. Encore faut-il que l'avion puisse prendre cette viande, ce qui n'est pas toujours garantie.

Au niveau de la boucherie, l'"esprit Koop" reste l'articulation principale de sa gestion. La boucherie est un outil de travail mis en place pour rendre service au peuple. Pendant ces travaux coutumiers, la boucherie propose à la famille du défunt de débiter la viande nécessaire sur le compte de l'un de ses membres. Le remboursement peut se faire en plusieurs versements selon les moyens financiers dont dispose la famille.

En 1987, on met en place un "snack" qui emploie trois salariés. Cette activité répond à une nouvelle opportunité. Wé est depuis un an, le centre administratif de la Région des Îles. Petit à petit, cette localité est un centre d'attraction qui ne cesse de grandir.

b) 1988 : la première mise au point.

Pourquoi avoir choisi cette date comme référence pour procéder à une première évaluation de sept ans d'exploitation? Historiquement parlant, 1988 reste l'année fatidique qui a amené la paix sociale en Nouvelle-Calédonie. La seconde précision à apporter se situe au niveau du défi économique que ce plan de paix propose à la Nouvelle-Calédonie. Les efforts demandés aux adhérents de la KND sont axés essentiellement sur l'économie des îles. Le terrain sur lequel les sociétaires de la KND doivent s'exprimer ne se trouve plus sur le domaine politique mais essentiellement sur le domaine économique.

Le premier constat révèle que la centrale d'achat a acquis beaucoup d'importance par rapport au secteur de productions végétales ou animales. Bien que l'on constate un déséquilibre entre ces deux secteurs, cela ne signifie en aucun cas qu'il s'agit d'une situation négative. Bien au contraire, ce déséquilibre nous a permis de dégager des fonds nécessaires pour réorganiser le secteur de la production.

Pour relancer cette production maraîchère, la KND embauche un jeune technicien originaire de Lifou. Son rôle consiste à encadrer les producteurs désignés par la KND. En effet, la KND a jugé utile de revenir sur un système d'exploitation individuelle. Cependant, cela ne veut pas dire que la KND délaisse le système de production économique des Kanak qui est communautaire. Cette opération est vitale pour la KND. Elle permet de créer une nouvelle dynamique au niveau du secteur maraîcher. (Nous devons rappeler que la KND est toujours dans sa phase de recherche pour obtenir des résultats plus performants). Le succès n'arrive que si le travail demandé est effectué d'une manière assidue. Cela signifie que le producteur proposé par la KND doit s'initier aux techniques de culture du spécimen agricole destiné à la commercialisation.

Quant à l'écoulement de la production, la KND propose trois possibilités. Le premier marché se situe à la centrale de Wé. Le second se situe à Ouvéa pour les produits dont cette île est désireuse. Enfin le troisième se trouve à Nouméa. C'est peut-être là le point de vente le plus intéressant. De cette localité, on peut communiquer avec l'extérieur, c'est à dire le marché international. Pour ce faire, il faut se donner les moyens matériels. Là, avec le bénéfice qui a été dégagé de la centrale d'achat, la KND avec d'autres partenaires créent la SPIE (Société des Producteurs pour l'Importation et l'Exploitation). Son siège social se situe à Nouméa. Sa tâche est d'assurer l'écoulement des produits de Lifou sur le marché de Nouméa. Comment ?

Les établissements commerciaux ou autres qui désirent des fruits et légumes de Lifou adressent une commande auprès de la SPIE. Celle-ci communique cette demande au technicien de la KND. Ce dernier se rend avec l'annonce auprès des producteurs. Bien souvent les demandes ne sont pas satisfaites pleinement, car la taille des exploitations est petite. Dans ce contexte, la SPIE complète l'offre avec des produits importés ou bien fournis par ses sociétaires.

En 1990, la KND décide d'agrandir sa boucherie. Le coût de l'opération est estimé à 25 000 000 F CFP. Il est hors de question que la KND engage ses économies pour cet investissement. La KND envisage de contracter des prêts auprès des Banques d'investissement. Mais cela n'est pas possible puisque ces services financiers ne prêtent pas de l'argent aux coopératives. C'est la raison pour laquelle, la KND s'est constitué en SARL. Cette opération présente un avantage. Cette SARL est suivie par un cabinet de comptabilité de Nouméa. On harmonise les méthodes de suivi comptable de la KND. On ne peut pas se voiler la face éternellement. La gestion reste encore un problème d'actualité pour les Kanak. Pourtant, nous sommes pleins de bonne volonté pour la réussite de notre entreprise. Et maintenant, il reste à déterminer s'il s'agit principalement d'une mauvaise interprétation des règles de gestion ou bien si les responsables ne veulent pas se donner les moyens pour asseoir pleinement une gestion saine de la KND.

c) Les perspectives d'avenir.

L'espace communal de Lifou semble être disponible à accueillir d'autres projets de développement économique. Qui dit projet, dit moyens financiers. Comment collecter cette somme financière pour concrétiser un projet ? L'une des possibilités consiste à créer une structure de gestion pour gérer les épargnes des coopératives. Cette masse monétaire serait réinvestie dans chaque projet qui viendrait compléter la structure économique mise en place par la KND.

CONCLUSION

La KND compte aujourd'hui 9 ans d'exploitations. Cette phase d'exploitation n'est pas pleinement atteinte. En effet, nous considérons que nos sommes encore sur une phase d'expérimentation. Plus les années passent, plus la KND s'améliore. Bien que l'on se dise souvent que les échecs sont instructeurs, la KND continue son œuvre sur la base de ses difficultés. Son atout principal reste la volonté de ses adhérents. N'oublions pas le leitmotiv de la KND : " il faut compter avant tout sur ses propres forces ". Nous ne pouvons achever ce travail sans omettre de souligner la part active des adhérents dans la performance actuelle de la KND. Des coopératives tribales ont emprunté le même itinéraire que la KND. Cependant nous ne pouvons pas encore apprécier le résultat de ces nouvelles créations économiques.

DEBAT

Q : De quelle façon incitez vous les gens à produire ?

R : La Koop Ne Dehu est d'abord un projet de développement politique. Nous encourageons et soutenons les gens d'une manière financière puisque ce sont des personnes qui ne peuvent pas réussir seules et sans moyen financier.

Mais le deuxième atout de la Koop Ne Dehu, parce que c'est un projet de développement politique donc, c'est cette volonté politique de chaque militant, de chaque sympathisant qui fait que la Koop Ne Dehu a résisté depuis 1980. Il ne faut oublier que, de 84 à 86, beaucoup de petites coopératives ont disparues parce que la mobilisation, à ce moment là, n'était plus sur le terrain économique mais politique.

On a essayé de relancer celles qui avaient plus ou moins tenu le coup mais sans tout donner. Une des règles appliquées par la Koop Ne Dehu c'est d'abord de compter sur ses propres forces; le producteur qui veut se lancer sait où il est, où il va, à qui il faut s'adresser, mais il ne faut pas, comme disait Monsieur WAYARIDRI, être sujet de l'assistanat.

Q : Qu'est ce qui a poussé la coopérative à favoriser l'aide individuelle dans un système collectif ?

R : La première raison c'est que dans le système traditionnel qui est collectif chaque individu qui prend part à cette action là, connaît pratiquement son rôle aussi bien social qu'économique. Dans une structure économique qui est basée sur un modèle occidental, là il y a une définition pour chaque individu du rôle de chacun dans ce travail c'est une des premières raisons. La deuxième c'est que dans un travail collectif, surtout dans ce contexte là, qui n'est pas propre aux kanak, on a ressenti au sein de ces groupes un laisser aller. Je m'explique: sur un groupe de 20 personnes ceux qui vont travailler sur un champ spéculatif, parmi les 20 il y a 5, 6 qui se donnent à fond, les autres ils suivent le mouvement. Alors il y a un système d'érosion au niveau du groupe qui a fait qu'on a choisi ce système. On a essayé d'individualiser la production, parce que la culture spéculative n'est pas propre aux kanak, il y a un système à maîtriser, voir quel type de plan va mieux fonctionner sur quel type de sol; il y a des démarches à faire, donc on a cherché à former un individu du groupe qui va générer justement cette connaissance à travers le groupe et donc réintégrer ce schéma collectif.

Q : Quels sont vos rapports avec les autres institutions du développement ? Avez vous reçu des subventions ?

R : Je dirais que les subventions c'est bien, ça fait avancer mais quand on sait les utiliser. Nous par rapport à notre idéologie, ces subventions on les considère, surtout dans une phase de lancement de projet, on les considère surtout comme des parasites. On doit d'abord compter sur nos propres forces. Par exemple pour la mise en place de la SARL boucherie on n'a pas utilisé de subvention, mais maintenant on rentre en contact, avec attention, avec la B.C.I, on a aussi des rapports avec le service d'agriculture de Lifou. On essaye d'écouter de voir et surtout de saisir les meilleurs outils qui peuvent nous être utiles dans notre fonctionnement et nous porter plus loin que le sable où nous sommes en ce moment.

Q : est ce que le fait d'individualiser le travail c'est pour que le producteur gagne sa vie ou est ce pour apporter des produits à la coopérative ?

R : C'est une question-réponse... Le fait d'avoir individualisé c'est justement pour que le producteur approvisionne régulièrement la coopérative Ne Dehu. Et qui dit apport régulier, dit aussi être rémunéré d'une manière

régulière sur les fruits de son labeur. Et par la suite lui donner des informations nécessaires pour se lancer dans d'autres projets. Le but est de donner aux kanaks la maîtrise de l'outil avec lequel il va travailler.

INTERVENTION DE M. WAYARIDRI: Vous savez chacun doit accepter l'évolution des choses. On parlait de 68, maintenant nous sommes en 1991, je reviens au problème foncier que Mr WABETE a soulevé, ça va évoluer aussi, mais ça nous appartient à nous de prévoir et l'histoire nous jugera en fonction peut être des catastrophes que nous aurions pu éviter si on prend les choses bien en mains. Je veux dire par là, qu'il y a eu déjà dans le passé des gens qui ont essayé de sortir de la Calédonie pour essayer de prendre des références sur les pays qui sont déjà avancés, qui ont eu le même problème. Le propriétaire terrien est propriétaire de la paix dans la tribu. Ce que je voulais seulement apporter en plus, c'est qu'il ne faut pas, en aucun cas que nous, nous allons désigner le responsable de chaque échec, à quel niveau que se soit. Parce que le problème foncier c'est notre affaire. Et nous sommes capable de le régler, de régler aussi tout problème et d'en trouver des solutions. Ça va évoluer, parce que tant qu'il y aura des hommes avec un intelligence pour déceler ce qui est positif et ce qui est négatif ça va évoluer.

Q : (M. AUVERGNE) Au niveau de la coopérative, aujourd'hui pouvez vous définir en quelques mots les besoins de la coopérative pour être un outil totalement professionnel et totalement performant ?

R : La performance a déjà été évoquée à travers ce que j'ai dit tout à l'heure sur quelques perspectives d'avenir de la Koop Ne Dehu. La performance est acquise, mais reste à être vérifiée pour des idées qui ne sont pas encore appliquées. Un des moyens pour atteindre ces performances serait la création d'une structure de gestion pour gérer les épargnes des coopératives. La mise en place de l'outil de travail à Nouméa, a été faite à partir des fonds propres de la K.N.D. On mise toujours sur cet atout : compter d'abord sur nos propres forces. Si chaque producteur, et pas seulement les producteurs puisqu'il y a la coopérative (la boucherie, les producteurs, le centre d'appro-

visionnement et la diffusion de produits importés), si chaque individu qui a un rôle à jouer dans cette organisation se responsabilise de manière assez sereine et surtout avec un suivi régulier, on peut être performant.

Q : (M. Auvergne) A l'heure actuelle les objectifs à moyen terme, c'est développer la structure de la commercialisation, développer la structure de production, développer la structure d'écoulement des produits locaux; comment voyez-vous les priorités à court terme ?

R : La centrale d'approvisionnement et de diffusion des produits importés a pris une importance considérable et le secteur "déficientaire" en ce moment c'est celui de la production, donc à court terme ces fonds qui seront gelés serviront à relancer ce secteur déficientaire.

Q : L'objectif principal de la KND est un objectif commercial, il y a l'objectif politique, est ce qu'il y a d'autres objectifs ?

R : (René) un des objectifs essentiel est de responsabiliser les gens, apprendre à prendre en charge la vie de tous les jours et un désir de provoquer chez les gens la réflexion. Il y a aussi un objectif d'autosuffisance.

Q : Est ce que le système coopérative reste un système économique d'avenir par rapport à nos structures traditionnelles et au système capitaliste ?

R : Je pense qu'il est un peu tôt pour répondre à ce type de question mais je dirai que sur les fameuses déviations dont on a parlé tout à l'heure, la KND a un système, non de gestion financière mais moral, fondé sur ce que l'on appelle l'esprit coopératif. Ne Dehu et ça fonctionne essentiellement sur un consensus entre les différents membres. Il y a cet esprit coopératif, par exemple, pour le capital social de la de la boucherie : les actions sont réparties entre la Koop Ne Dehu (51%) et les différents comités locaux de Lifou qui se répartissent les 49% d'actions qui restent. De même, sur un plan plus territorial, par exemple pour la SPIE, on a essayé de faire intervenir d'autres coopératives qui ne soient pas originaire de Lifou: la Koop IAI, la SCCM de Maré, un groupement de Canala, de l'Ile des Pins. On a essayé de bâtir un groupe de travail collectif. ■

M. THEAIN HIOUEN André GRAND CHEF D'ARAMA

Membre du Comité Consultatif Coutumier

Je vais commencer par dire que la SARL d'ARAMA est simplement une formule légale pour pouvoir travailler avec le système français, étranger ou européen, mais notre monde à nous est totalement un modèle traditionnel. Nous avons mis beaucoup de temps. J'ai commencé en 65 à imaginer, à chercher comment adapter le monde kanak d'Arاما à l'évolution, en restant nous même avec le modèle économique traditionnel, simplement en tirant l'argent de l'extérieur pour le gérer et l'utiliser dans l'intérieur, dans le cadre traditionnel. Tout cela a mis longtemps et beaucoup de feuilles de tabac...

J'ai commencé, par un GIE à l'POUM en 1972, à chercher comment un jour revenir dans le cadre traditionnel kanak, puisqu'on n'arrive pas à apporter un autre système, le système européen. Le GIE a eu des hauts et des bas, on en a fait l'expérience, ce n'est pas mauvais, c'est bon, on a gardé pas mal de chose puis on est redescendu à la Coopérative. Ce changement, c'est une étude, une recherche pour trouver la meilleure formule.

En 1984, le 3 janvier, je me suis mis avec mon clan à refaire le tableau traditionnel du peuple avec son assise culturelle, sociale, économique et politique, (politique c'est à dire l'oral qui gère le tout); et puis, en comparant avec le système européen puisque nous avons appris le GIE, la COOP. On a fait un tableau; puis on a cherché ce qui nous convenait, ce que nous maîtrisons pour utiliser, pour aller ensemble, c'est à dire avoir une force pour sortir de l'argent. On a trouvé un cadre, un cadre kanak. On a trouvé que c'était bon car il y a toute une force, une solidarité, une entraide, mais comme on est dans une Réserve il n'y a pas de garantie vis à vis des banques; le système européen est individuel et le système bancaire est adapté pour pouvoir travailler; dans notre système il n'y a pas de garantie.

Et un beau matin tout le monde est là, on a passé le tabac et on s'est dit: qui a un bateau? qui a un propulseur? qui a un filet? des sagaies? un tamioe, une faucille?

Et les gens sont arrivés avec leur matériel pour réunir tout ça... mais il y en avait beaucoup qui n'avait rien alors moi je leur ai dit: "vous avez les mains c'est l'essentiel"; si on a des outils et que l'on ne travaille pas avec ses mains, ce n'est pas la peine d'avoir les outils, alors vous êtes les bienvenus, vous allez utiliser tout le matériel, le bateau, le filet et on va essayer de créer des chose que l'on n'a jamais pu avoir avant, tandis que que les européens les auront parce qu'ils ont la banque pour avoir des emprunts, maintenant, nous, nous allons trouver de l'argent.

Avec le bétail qu'ils vendent depuis 1984, les jeunes, les vieux qui sont dans la CDI. ne reviendront pas en arrière, ils n'adopteront pas d'autres façons, ils ont pris l'argent et le système de travail européen, et ils ont gardé aussi le travail de l'ancien temps.

J'ai un un tableau a vous montrer, il peut vous paraître drôle; je vous le montre mais cela ne veut pa dire non plus qu'il faut le copier. (voir page 16)

Il y a un peuple THAEIN HIOUEN avec une personne que l'on a mit "flèche faïtière". Tout ce que vous voyez sur ce coté (droit) c'est l'économie d'achat. Il n'y a pas d'échanges en nature, ce qui sort de la terre est payé avec la monnaie kanak. Il y a des métiers, il y a des clans de chasseurs, pêcheurs, cultivateurs.

Depuis 1984 nous avons réussi a faire des choses par ce biais là. Avant, dans le temps, il y avait une économie de vente et d'achat, il ne faut pas dire que cela n'existait pas.

Siapo Pierre

La Koop ne Dehu de Lifou. Pourquoi Pas ?, (22), 11-14.

Colloque Formation et Accompagnement au Développement
en Milieu Traditionnel

Nouméa (NCL), 1991/05/16-17. ISSN 0991-9791